

<http://solidaires-meteo.org/CTP-DSI-du-07-decembre-2004.html>



CTP DSI du 07 décembre 2004

- Sections locales - Toulouse - CTSS DT DSO DSI -

Date de mise en ligne : vendredi 10 décembre 2004

Copyright © Solidaires-Météo - Tous droits réservés

Côté administration, ce CTP était présidé par DT/D, M. TCHANG.

En préambule, nous avons déploré la remise plus que tardive des documents de travail (diffusés la veille), voire leur absence sur certains sujets.

Suivi des CTP précédents

Le compte-rendu du 16/09/2004 est adopté.

Concernant le TROED et le cadre de fonction informatique, la demande d'ajout d'un poste CUT pour DEV/DA et de 2 primes supplémentaires de chef d'exploitation pour couvrir la totalité des postes de la DSI a été faite par la direction à la DRH : malheureusement, le CTP central de validation n'aura lieu qu'en début d'année 2005.

Au sujet de la répartition des bureaux, le réaménagement final est toujours prévu pour la fin d'année.

La mise en place du plan pluriannuel de formation pour chaque agent n'est pas encore concrétisée et est programmée pour 2005.

Le prochain comité de pilotage OASIS sera présidé par la DSI ; la prochaine réunion est prévue en janvier prochain : elle traitera notamment des difficultés de sa mise en place à SC (passage du chef de salle du niveau 1 à la fonction de manager, extension du périmètre d'investigation des pupitreurs...)

Fiches de Poste

La plupart des fiches sont écrites et disponibles en ligne sur Diogène : il s'agit d'une première version encore assez hétérogène.

Certaines fiches sont volontairement génériques alors que d'autres sont plus détaillées.

DSI/D a rappelé la méthode préconisée d'élaboration et de validation de ces fiches, à savoir, la rédaction par des petits groupes de travail (ou par l'agent, lui-même) sous la responsabilité du chef de service : nous avons insisté pour que cette démarche soit respectée ayant constaté des disparités dans l'élaboration des fiches (fiches publiées sans concertation avec les agents concernés).

DSI/D s'est engagé à communiquer sur le sujet et à inviter les agents à se manifester sur leurs remarques éventuelles.

Le but est de publier la version finale des fiches en février.

DT/D a suggéré que ces fiches soient validées et émargées par les agents, lors de l'entretien d'évaluation par exemple.

Primes Informatiques

Le document récapitulatif qui nous a été fourni ne correspondait pas à notre demande car il ne donne aucune indication sur le nombre d'agents qualifiés en attente de prime ; la DRH, semble-t-il, refuse de fournir ces

informations laissant les agents dans le flou le plus complet...

JRTT fixes

Il s'agissait de fixer les jours de RTT fixes pour la période de septembre 2005 à août 2006 ; nous avons proposé les dates suivantes par ordre de priorité :

Vendredi 26 mai 2006 (pont de l'Ascension), lundi 14 août 2006, lundi 31 octobre 2005, lundi 02 janvier 2006 ou le jeudi 13 juillet 2006, dates qui ont été retenues par le CTP et seront présentées au comité de site.

Qualité

Un point sur l'avancée du projet QUALITE à la DSI a été faite par la direction suite à l'audit système interne : le but de la certification pour juin n'est pas remis en cause.

Bilan des appels aux administrateurs

Le tableau fourni étant toujours aussi sommaire malgré l'engagement de la direction au dernier CTP, nous avons été informés de vive-voix des différents cas d'interventions.

Le système semble convenir à tout le monde.

Questions diverses

Nous avons fait remarquer que la documentation sur l'organisation de la DSI disponible en ligne date de la création de celle-ci et comporte des erreurs (par exemple, le cadre de fonction des primes informatique n'a pas été remis à jour et les organigrammes ne correspondent pas tout à fait à la réalité) .

La direction s'est engagée à la mettre à jour pour la soumettre au prochain CTP.

En particulier, sur l'absence de TSI hors postes d'installation dans l'organigramme, la DSI nous a confirmé qu'elle demandait systématiquement des ouvertures de poste avec mention mixte TSE/TSI ; toutefois, il semble que la DRH considère que la formation des TSE est plus adaptée pour les postes de développements .

Post-scriptum :

Le prochain CTP est fixé au jeudi 24 mars 2005.